

Compte rendu de la réunion du 5 mars 2024 sur le séjour en Provence.

Les objectifs du séjour :

- Ce séjour en Provence s'inscrit dans le cadre du **PEAC** (Parcours d'Education à l'Art et à la Culture) en liaison avec les programmes de 6^e.
Il s'agit de mettre en place des actions pour favoriser l'accès à différentes formes d'art et de favoriser le goût pour la Culture chez nos élèves.
- Ce séjour permet **de contextualiser et de concrétiser certains aspects du programme**, de les rendre plus vivants.

En Histoire, il permet d'étudier **l'organisation d'une ville romaine, l'architecture et le mode de vie des romains**, en insistant sur l'importance de l'eau dans leur civilisation.

En Éducation musicale : c'est l'occasion d'étudier **l'œuvre de Bizet et d'aborder le thème de la variation en musique**.

En Arts plastiques : les élèves découvrent **l'œuvre de Van Gogh** en lien avec la ville d'Arles, c'est l'occasion de faire **un travail d'observation, de peindre sur le motif et de travailler la notion de carnet de voyage**.

En Documentation : le séjour en provence est le prétexte de **recherches documentaires sur la civilisation romaine**.

Un carnet de voyage :

Durant ce voyage les élèves doivent réaliser un carnet de voyage. Ce carnet servira d'**outil d'apprentissage et d'instrument de collecte d'informations**. Ce carnet servira de support au cours d'Histoire.

Nous souhaiterions également **qu'il donne lieu à une création artistique**, que les élèves se l'approprient, qu'ils le personnalisent (photos, dessins, tickets,...), qu'ils gardent un souvenir de ce séjour en Provence.

On peut envisager de faire une expo avec les carnets les plus originaux ou les mieux réalisés.

Le déroulement du séjour :

- Le séjour se déroule sur deux périodes :
du 3 au 5 avril pour les 6A, 6D, 6E (De Luycker, Mme Abadi, M. Bedel, Mme Bouissou, M. Alonzo)

24 au 26 avril pour les 6B, 6C, 6F (De Luycker, Mme Abadi, Mme Genieys, M Agudo, M. Alonzo)

- **Modification** : Le départ est prévu à 7h30 avec une mise en place à 7h00 au collège Paul Ramadier.

- Le séjour dure **trois jours**

Premier jour à Nîmes, il y aura une visite guidée des Arènes et de la Maison carrée avec un travail sur l'architecture antique. Il s'agira d'identifier les éléments de cette architecture et de voir que ces éléments se retrouvent dans des bâtiments beaucoup plus récents, voire dans l'architecture contemporaine.

Le deuxième jour est consacré à la ville d'Arles

Ici on propose **deux parcours dans la ville**

- un parcours historique : les élèves devront retrouver et identifier à l'aide d'un plan et d'une boussole les bâtiments qui caractérisent la ville romaine.

- un parcours musical et artistique : à chaque étape de ce parcours les élèves se verront proposer une activité autour des œuvres de Bizet et de Van Gogh.

Le troisième jour est consacré au Pont du Gard et à l'importance de l'eau dans la civilisation romaine, avec la découverte du monument et la visite du musée qui lui est associé.

Le matin ou l'après-midi, les élèves sont pris en charge par la Cie ACTA.

ACTA est située à Arles et organise des ateliers pour les enfants sur des thèmes en lien avec la romanité.

- **Le retour est prévu à 22h00, le 3e jour.** Les parents sont informés de l'heure exacte par un coup de téléphone, environ 30 minutes avant notre arrivée au collège.
- L'hébergement a lieu en hôtel dans la région d'Avignon.
- Les repas du soir se prennent à l'hôtel, des paniers repas sont fournis à midi.

Informations pratiques

Il faut prévoir

- un **panier repas** pour le déjeuner du premier jour, (**le dîner du troisième jour n'est pas prévu**, les élèves mangent le soir, à la maison),
- un **sac à dos** pour porter des affaires personnelles et une trousse contenant des crayons de couleur, des ciseaux, un tube de colle, une gomme, des feutres,...) pour remplir le carnet de voyage,
- **des vêtements de demi-saison** : il peut faire chaud, mais il peut aussi pleuvoir et faire froid. Il faut donc prévoir un sweat à manches longues, au moins un pantalon, un vêtement de pluie avec une capuche, des chaussures de marche, une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire pour ceux qui sont sensibles au soleil,
- **une trousse de toilette,**
- au moins **une serviette de bain,**
- **une poche pour ranger le linge sale.**

Nous tenons à rappeler que le règlement intérieur du collège est en vigueur durant le séjour,

- Le **téléphone portable** est interdit pour téléphoner, jouer, écouter de la musique, durant la journée et les visites.

Les élèves pourront l'utiliser pour jouer ou écouter de la musique **durant les trajets en bus**, le premier et le troisième jour, pour prendre des photos à la demande des enseignants et le soir pour appeler les familles.

Le portable sera interdit le soir après 21h30.

Le portable est sous la responsabilité des élèves.

- **D'éventuelles dégradations dans les chambres seraient à la charge des familles.**
- **L'argent de poche est autorisé, une petite somme est suffisante, elle est sous la responsabilité des élèves.**
- **La composition des chambres n'est possible que quelques jours avant le séjour. Elle n'est connue qu'au dernier moment.**

Problèmes de santé.

Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec une ordonnance et une lettre nous autorisant à le faire. Cette question se pose surtout pour les élèves qui auraient un traitement temporaire pendant le séjour.